

**Comité syndical du 17 octobre 2016**

**DELIBERATION N° 16-030**

**Objet :** Convention avec ENEDIS (ex ERDF) et le SMDEGTVO portant sur l'utilisation des appuis aériens pour le déploiement de la fibre optique sur les 116 communes du périmètre de la DSP VORTEX

**1 annexe : projet de convention**

Le dix-sept octobre deux mille seize à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

**Sont présents :**

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
<b>10 OCT. 2016</b>	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
<b>20 OCT. 2016</b>	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
<b>20 OCT. 2016</b>	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParis
Publication ou notification :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine

**Ont donné pouvoir :**

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON

**Est absent :**

M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Pays de France
-------------------	---------------------------------

Secrétaire de séance M. Pierre-Edouard EON



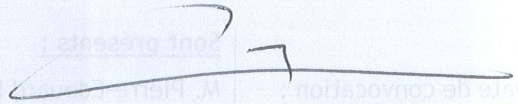
**Le Comité syndical,**

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu le rapport n° 16-030,

Après en avoir délibéré :

**AUTORISE** le Président à signer la convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité (BT/HTA) pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau optique sur support de lignes aériennes sur le périmètre de l'initiative publique jointe à la présente délibération.

**Le Président**



**Monsieur Pierre-Edouard EON**

